

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT :
ESSONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VERT-LE-GRAND**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
19	19	19

DATE DE LA CONVOCATION

22 septembre 2026

DATE D’AFFICHAGE

24 septembre 2026

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry MARAIS, Maire,

Présents : M Thierry MARAIS, M Christophe RICHARD, Mme Cécile GROENINCK, M Emmanuel HUET, Mme Sandrine DERYCKE, M Thierry BOUGAULT, Maires adjoints, Mme Rosa FISCHER (arrivée à 21h10), M Bruno NICOLAS, Conseillers Municipaux Délégués, Mme Emilie PEROUX, M Claude RAULIN, Mme Stéphanie VIROLE, M Nicolas FLEURY, Mme Michèle MAUNY, M Tomàs ABRANTES, M Romuald AMIOT, M Olivier JOSSE, Mme Marie-Andrée LECHARTIER, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Rosa FISCHER (arrivée à 21h10 - pouvoir à Thierry MARAIS), Mme Cynthia VERGER NOGUEIRA (pouvoir à Bruno NICOLAS), Mme Sarah STOEBNER (pouvoir à Cécile GROENINCK).

M Emmanuel HUET est désigné secrétaire de séance.

N°

2026/39

OBJET :

Modification du tableau des effectifs.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

VU le tableau des effectifs,

CONSIDERANT l'évolution des besoins en personnel de la collectivité,

CONSIDERANT que l'évolution de carrière de certains agents le méritant, au travers des avancements de grade, justifie la création des postes correspondants,

CONSIDERANT qu'il convient de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la nomination des agents concernés,

CONSIDERANT que dans le cas où la suppression d'un emploi est la simple conséquence de la création d'un emploi d'avancement destiné à un même fonctionnaire, il est admis de ne pas consulter le comité social territorial,

CONSIDERANT qu'il convient par conséquent de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la nomination de deux agents respectivement sur les grades d'attaché principal et d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE de créer :

- Un poste permanent d'Attaché Territorial principal à temps complet,
- Un poste permanent d'Adjoint Administratif Territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet,

AUTORISE Monsieur le Maire à modifier en conséquence le tableau des effectifs.

PRÉCISE que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012.

REÇU EN PREFECTURE

le 06/10/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219106481-20260930-2026_39-DE

Délibération adoptée par le Conseil Municipal à la majorité.

Nombre d'abstention sur la délibération relative à la modification du tableau des effectifs :

2 – Olivier JOSSE, Michèle MAUNY.

Nombre de votes pour la modification du tableau des effectifs :

17 – Thierry MARAIS, Christophe RICHARD, Cécile GROENINCK, Emmanuel HUET, Sandrine DERYCKE, Thierry BOUGAULT, Rosa FISCHER, Bruno NICOLAS, Emilie PEROUX, Cynthia VERGER NOGUEIRA, Claude RAULIN, Stéphanie VIROLE, Nicolas FLEURY, Tomàs ABRANTES, Sarah STOEGBNER, Romuald AMIOT, Marie-Andrée LECHARTIER.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture d'EVRY

Le

Publiée ou notifiée le

.....

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME PAR

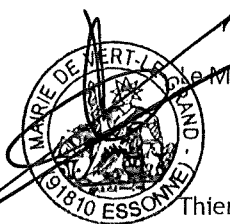
Le Maire

Le Secrétaire de séance,

Emmanuel HUET

Fait et délibéré les jours, mois an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME

Vert-le-Grand, le 30 septembre 2026



Le Maire

Thierry MARAIS

REÇU EN PREFECTURE

le 06/10/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219106481-20260930-2026_39-DE